



La section européenne de langue française: l'enseignement bilingue pour un apprentissage plus efficace de la langue étrangère. L'expérience au collège Bento Carqueja à Oliveira de Azeméis

Isabel Ferreira

La coordonnatrice du projet

1. Encadrement

Les sections européennes de langue française sont apparues dans l'enseignement portugais, en régime expérimental dans l'enseignement des langues, en 2006-2007, dans 6 établissements scolaires nationaux. Les années suivantes, le collège Bento Carqueja est entré dans l'expérience avec deux classes de 7^{ème} année. Pour l'établissement, la nouveauté résidait dans l'application méthodologique EMILE : l'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère. Dans cette classe, une partie du cours d'une Discipline Non Linguistique – dans notre cas, l'histoire – allait être enseignée en français. Pour tous les intervenants, il s'agissait d'une expérience inédite mais elle relevait plus du défi.

La Section Européenne de Langue Française s'inscrit dans le Protocole de Coopération Educative, signé entre les Ministères de l'éducation de la République Portugaise et le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Française, le 10 avril 2006. Les deux pays y affirment leur intérêt dans l'amélioration de l'apprentissage des langues étrangères. Mais la section européenne s'inscrit aussi dans les politiques linguistiques de la Commission Européenne, qui défendent le plurilinguisme, dont l'objectif est d'obtenir « une situation dans laquelle chaque citoyen européen maîtriserait au moins deux langues étrangères en plus de sa langue maternelle ».¹

¹http://ec.europa.eu/education/languages/eu-language-policy/index_fr.htm?cs_mid=183.



La mise en œuvre de ce projet dans notre collège a surgi de deux constatations. D'une part, il était incontestable que notre établissement et les écoles portugaises, en général, s'éloignent des orientations européennes du fait que les apprenants se limitent à l'apprentissage d'une seule langue vivante quand ils entrent au lycée, en délaissant la seconde LV qu'ils ont étudiée au long des trois années du 3ème cycle. D'autre part, force est de constater que, à la fin de trois années d'apprentissage, les apprenants ne maîtrisent pas de forme satisfaisante les compétences communicatives² de la LV2, pour qu'elle puisse constituer un véritable outil dans leur futur académique et professionnel, au même titre que pour beaucoup de jeunes Européens dont le cursus secondaire intègre obligatoirement l'apprentissage de deux langues vivantes.

Dans le contexte européen, il se peut que nos étudiants ne soient pas aussi compétitifs, si nous tenons compte que « les citoyens multilingues sont mieux armés pour tirer profit des possibilités en matière d'éducation offertes par une Europe intégrée ».³

Ainsi, la section européenne de langue française vise améliorer l'apprentissage des langues vivantes dans le but de :

- encourager le plurilinguisme et la diversité linguistique et culturelle;
- promouvoir la formation de jeunes citoyens européens grâce à l'enrichissement culturel de l'individu et à l'intensification d'échanges;
- contribuer à la création de conditions qui favorisent une mobilité professionnelle future et une compétitivité européenne.

2. Caractéristiques

Au fil du troisième cycle, qui correspond à trois années de scolarité, la section européenne se caractérise, dans la discipline de Français Langue Étrangère, par un renforcement de 45 minutes par semaine destiné au

² Le Conseil de l'Europe « encourage l'acquisition d'un bon niveau de compétences communicatives », http://www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Division_FR.asp#TopOfPage.

³ Commission européenne, http://ec.europa.eu/education/languages/eu-language-policy/index_fr.htm?cs_mid=183.



développement de contenus socioculturels, historiques et littéraires des pays francophones; dans la Discipline Non Linguistique (DNL) – l’Histoire – par l’enseignement de 45 minutes par semaine du programme en langue française, en régime de co-enseignement; par l’émission d’un Certificat spécifique à concéder, en fin de cycle, aux élèves qui ont fréquenté la section pour certifier la fréquentation de l’enseignement bilingue. Finalement, l’Ambassade de France au Portugal offre encore aux élèves la possibilité de passer l’examen du DELF, Diplôme d’Etudes de Langue Française du Ministère de l’Éducation National français, qui atteste les compétences en langue française des candidats étrangers.

3. Méthodologies

La mise en place de la section européenne nous a conduit à repenser les méthodologies et à réfléchir sur les pratiques pédagogiques. La préparation des cours de DNL exige une articulation permanente entre les enseignantes d’Histoire et de Français, aussi bien au niveau de la révision des documents que de la préparation linguistique des élèves pour les cours d’Histoire. Au Portugal, cette coopération est d’autant plus importante que le modèle bilingue mis en place par le ministère de l’Éducation détermine l’enseignement de la DNL en français en même temps que l’initiation à la langue française. Les élèves se voient confrontés à l’enseignement d’une discipline en français sans aucune connaissance de la langue française au préalable. Il serait impensable pour l’enseignante de français de gérer ses cours sans tenir compte des besoins des élèves dans les cours de DNL, et vice versa. C’est pourquoi, dès le début de l’expérience, le cours de DNL en langue française fonctionne en régime **de co-enseignement**. La présence du professeur de langue dans le cours d’histoire constitue l’occasion d’analyser les besoins des élèves en situation réelle d’enseignement, dans une expérience pédagogique complètement nouvelle pour tous les intervenants.

Mais il a été donc nécessaire **d’articuler les programmes**, d’élaborer de nouveaux matériels, étant donné l’inexistence de manuel qui s’encadre dans ce projet. Dans ce contexte, le même document peut être



utilisé dans les deux matières mais dans des perspectives différentes (l'exploitation linguistique ou historique). Le cours de Français se subordonne aux besoins des élèves pour les cours de DNL: il sert à préparer et à apporter des compléments aux cours d'Histoire, avec la prévision du vocabulaire ou la divulgation d'aspects culturels ayant un rapport avec les thèmes abordés en histoire.

Il a été aussi nécessaire de définir un **plan d'activités** pour renforcer simultanément l'apprentissage des deux disciplines et le développement des compétences respectives. Nous avons fait appel à des mises en scènes d'événements historiques en langue française, comme la reconstitution historique de l'implantation de la République portugaise en 1910, à l'hôtel Molicheiro, à Aveiro ; *Illiade*, d'Homère, pendant la rencontre régionale des sections européennes à Espinho. Il y a eu l'élaboration de travaux de recherche dans le contexte de la discipline d'Histoire, accompagnés et corrigés par l'enseignante de français pour que le résultat soit présenté en français; l'échange de correspondance et la réalisation de visioconférences avec les correspondants de Strasbourg, de Roumanie, du Maroc, touchant à des thèmes communs aux programmes des deux disciplines – comme le Traité de Copenhague et l'environnement –, pour permettre l'intervention des deux enseignantes et le développement des domaines d'Histoire et des compétences de langue étrangère ; il y a eu la collaboration dans la rédaction du journal scolaire du *Collège Fred Scamaroni* de Charleville-Mézières, avec l'envoi d'articles en français. Ces échanges ont pour double objectif de divulguer l'importance du plurilinguisme et du multiculturalisme en Europe et de développer la tolérance et la citoyenneté européenne. C'est pourquoi nous avons réalisé une visite d'étude au Parlement Européen à Bruxelles.

Finalement, il y a l'investissement dans l'utilisation **des nouvelles technologies**, notamment le tableau blanc interactif, pour motiver mais aussi faciliter, par l'illustration permanente, la compréhension des énoncés et des contenus abordés, et l'appel à la **participation d'intervenants**



français, comme le Consul Général de France à Porto, pendant un cours sur la construction de l'Union européenne.

La participation des parents d'élèves n'a pas été négligée. Une soirée en langue française, pour présentation des travaux des élèves a été organisée et ils ont été appelés à remplir des enquêtes pour évaluer le projet.

4. Résultats

La conclusion d'un cycle de trois ans de travail a permis de conclure que la section européenne a contribué à l'amélioration et à la diversification des pratiques pédagogiques de formation offertes aux apprenants et a créé des conditions réelles pour un véritable travail en équipe et une plus grande coopération entre les professeurs. Ce travail collaboratif est exigeant mais il encourage chaque enseignant à enrichir les contenus du programme de sa discipline.

Les élèves de la section européenne ont acquis de meilleures compétences communicatives ; ils ont intériorisé l'importance des langues pour leur futur académique et professionnel ; ils envisagent la possibilité d'une mobilité universitaire; tous se sont présentés au DELF scolaire et l'ont obtenu ; 72% de la classe entendaient continuer à étudier une seconde langue vivante, même en régime extracurriculaire, quand le cursus national n'en incluait pas l'apprentissage. Tous se sont déclarés satisfaits d'avoir fréquenté la section européenne. En voici quelques témoignages :

"C'est un projet peu commun et innovateur dans l'apprentissage. C'est une forme nouvelle d'apprendre une langue" – Pedro Silva, 9^oA.

"Le projet doit continuer et d'autres élèves doivent avoir la même chance que nous avons eue d'apprendre la langue française d'une façon plus exigeante" – Francisca Queiroz, 9^oA.



“On ne doit pas perdre une occasion comme celle-là d’apprendre plus sur le français; bien qu’il y ait 45 minutes en plus de cours, plus d’activités et plus d’exigence pour les élèves, ce projet est très enrichissant” – Jessica Almeida, 9^oA.

“Si on veut avoir un bon futur, il est important de savoir des langues et ce projet est bon pour cela” – Teresa Pinheiro, 9^oA.

“Ça donne du travail, mais à la fin ça récompense, et nous apprenons beaucoup plus, en français, que les autres élèves de l’école” – Joana Santos, 8^oE.

“Avec la SELF, le français n’est plus aussi théorique, mais nous vivons des expériences en Français” – Raquel Lima, 8^oE.

“La section européenne (...) nous oblige à avoir plus de responsabilité, elle nous donne des connaissances et nous fait connaître de nouvelles personnes. Cependant, nous devons étudier plus et être plus appliqués” – Samuel Oliveira.

“(À un collègue de 6^{ème} année), je lui dirais que s’il veut bien parler en français, la section européenne est la meilleure solution” – João Lopes, 8^oE.

En 2010, l’année de conclusion de la première section européenne ouverte à l’école, la section européenne s’est vue attribuer le Label Européen 2010 pour des initiatives innovantes en matière d’enseignement et d’apprentissage des langues de la Commission européenne. Ce prix a permis de valoriser le travail développé au long de l’année mais il a surtout validé le projet de la section européenne, qui fonctionne encore de forme limitée au niveau national (25 écoles en 2011) et sous supervision de la direction-générale de l’Innovation et du Développement Curriculaire du Ministère de l’Éducation.